



VILLE de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN (38330)

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

20240914

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU C.C.A.S

N° 04

| | |
|--------------------------|----|
| Nombre d'administrateurs | |
| en exercice | 17 |
| présents | 10 |
| votants | 15 |
| nombre de voix pour | 15 |
| nombre de voix contre | 00 |
| abstention | 00 |

OBJETS :

**Participation financière
au cours d'anglais et
signature d'une convention
de mise à disposition avec
Profession Sport Culture 38**

L'an deux mil vingt quatre

Le 11 juillet

le Conseil d'Administration du CCAS de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Président.

Date de convocation du C.C.A.S. : 04 juillet 2024

Présents : M. BONNET, Président, BONNET, Président, Mme MATHIEU, Mmes BOURGEOIS, BRULEBOIS-VIOTTO, DESCHARRIERES, HEILLIETTE, LE BARRILLEC, THENOZ, Mrs MICHALINA, PISON

POUVOIRS : Mme ANGLEYS (donne pouvoir à Mme MATHIEU), Mme BOIS (donne pouvoir à Mme THENOZ), Mme CARBONE (donne pouvoir à M. PISON), SPALANZANI (donne pouvoir à Mme LE BARRILLEC), M. BOIS (donne pouvoir à Mme DESCHARRIERES)

Absent(e)s : Mmes HALLÉ, HERA.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture

le : 16/07/2024

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr

le : 22/07/2024

Marie-Béatrice MATHIEU, vice-présidente du CCAS, informe le conseil d'administration, de la reprise des cours d'anglais destinés aux seniors à partir du 20 septembre 2024. Il est proposé deux niveaux :

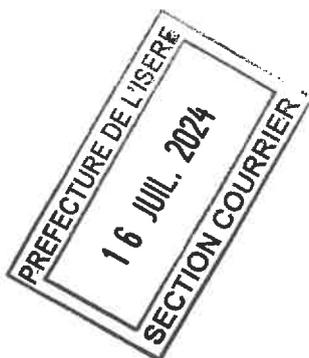
1. Débutants
2. Confirmés

Les participants à ces cours régleront la somme de 125 € pour la saison 2024/2025.

Cette recette sera inscrite au compte 70878 « remboursement par autres redevables ».

Il conviendra de renouveler la convention de mise à disposition avec profession sport culture 38 pour la période du 20 septembre 2024 au 20 juin 2025.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuvent cette délibération.



Fait à Montbonnot St-Martin,
les jours, mois et an susdits

La Secrétaire de séance
Anna GUGLIELMI DUMEE

Le Président
Dominique BONNET

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A handwritten signature in black ink, written over a circular official seal. The seal contains the text "C.C.A.S. MONTBONNOT ST-MARTIN (Isère)" and a central emblem. The signature is a large, sweeping loop that crosses the seal.